ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ecoles d'ingenieurs

Question écrite n° 44667

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Deaut appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la reforme de l'Etat et de la decentralisation sur la situation des assistants ingenieurs. Dans le cadre de la Convention de suivi de l'accord du 9 fevrier 1990, le Gouvernement a propose pour ce corps de fonctionnaires, un relevement de l'indice terminal actuel de onze points. Cette disposition est insuffisante pour revaloriser reellement le traitement de ces fonctionnaires. La mission remplie par les assistants ingenieurs dans la recherche et l'enseignement superieur, merite d'etre reconnue a juste titre. C'est pourquoi, il lui demande s'il entend faire de nouvelles propositions pour la revalorisation de la carriere d'assistant ingenieur.

Texte de la réponse

Le corps des assistants ingenieurs, qui appartient a la filiere des ingenieurs techniciens et administratifs de la recherche, se situe au bas du niveau de la categorie A. Les membres de ce corps vont, dans le cadre du protocole Durafour, beneficier d'un relevement de l'indice terminal de leur carriere a l'indice brut 660 (548 majore). Cette revalorisation s'effectuera en outre sans allongement de leur carriere, qui demeure fixee a 24 ans. Il ne peut par ailleurs etre envisage d'accorder d'autres mesures de revalorisation de la carriere des assistants ingenieurs sans porter atteinte a la coherence de la filiere des personnels de recherche a laquelle ils appartiennent. Cette filiere comprend notamment le corps des ingenieurs d'etudes, qui se situe a un niveau de recrutement et de responsabilite de fonctions plus eleve, et dont l'indice terminal du premier grade est dote de l'indice brut 750. En outre, les assistants ingenieurs justifiant de cinq annees de services dans leur corps peuvent acceder par concours interne au corps des ingenieurs d'etudes ; ils peuvent egalement acceder dans les memes conditions au corps des attaches d'administration de la recherche.

Données clés

Auteur : M. Le Déaut Jean-Yves
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44667
Rubrique : Grandes ecoles
Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation
Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 novembre 1996, page 5734
Réponse publiée le : 3 février 1997, page 540